

Téléphones mobile et stations de base:

Le point sur la politique en matière de santé

MMF

Mobile Manufacturers Forum



Michael Milligan
Secrétaire général

Avril, 2003

À VOS AGENDAS

COST281 Workshop:
Mobile Phone Base
Stations and Health,
Dublin, Ireland
15 et 16 mai 2003

**25th Annual Meeting of
the Bioelectromagnetics
Society, Maui, Hawaii**
du 22 au 27 juin 2003

en

es

de

fr

it

pt

中文

Saluons ce nouveau numéro du Point sur la Politique en Matière de Santé du MMF. Depuis notre dernière édition, de nombreux développements ayant trait à la politique champs électromagnétiques (EM) sont intervenus. Nous tenterons donc de les résumer dans ce numéro, et de vous encourager à consulter les différents liens sur le web pour en apprendre davantage.

EUROPE

COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne élabore actuellement un projet de directive sur les prescriptions minimales de santé et de sécurité relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques – ondes et champs électromagnétiques. Il s'agit de la troisième d'une série de directives portant sur les agents physiques ; les deux premières concernent le bruit et les vibrations. Le projet de directive a été présenté par la Présidence danoise à la fin du mois de décembre 2002, et la Présidence grecque coordonne actuellement sa préparation. Le projet de directive peut être consulté en ligne à l'adresse : <http://register.consilium.eu.int/pdf/en/02/st15/15400-r1en2.pdf>

La Commission a également communiqué récemment son Programme de Santé Publique 2003-2008, qui inclut des actions relatives aux champs EM. Le Programme de Santé Publique définit le cadre des actions dans le

domaine de la santé dans la Communauté, et reconnaît "le droit de la population des états membres à recevoir des informations simples, claires et scientifiquement correctes sur les mesures visant à protéger la santé et à prévenir des maladies, en vue d'améliorer la qualité de vie". Le Programme de Santé Publique de la Commission est disponible à l'adresse : http://europa.eu.int/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexapi!prod!CELEXnumdoc&lg=EN&numdoc=32002D1786&model=guichett

FRANCE

Une traduction anglaise de la conclusion et des recommandations du Rapport Parlementaire français sur la Téléphonie Mobile et la Santé est maintenant disponible. Le rapport a été préparé par les sénateurs Jean-Louis Lorrain et Daniel Raoul, pour l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST). Le rapport original a été publié au mois de novembre 2002. La traduction est disponible à l'adresse : http://www.senat.fr/opecest/resume_english.html

Les opérateurs français et la Municipalité de Paris ont signé une nouvelle charte relative à la construction et au déploiement des stations de base dans la ville de Paris. La charte traite de sujets comme l'intégration paysagère des antennes de station de base, l'évaluation de l'exposition moyenne des personnes aux champs EM ainsi que d'une

meilleure concertation avec le public et les élus. La charte est disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/fr/actualites/antennesrelais/default.htm>

LES PAYS-BAS

Le Conseil pour la Santé des Pays-Bas a publié un nouveau rapport préparé par le gouvernement néerlandais, qui recommande la mise sur pied d'un 'Centre d'Expertise' universitaire sur les effets des champs EM sur la santé. Le Conseil pour la Santé a également fait des recommandations sur la nécessité d'effectuer davantage de recherche sur les champs EM, y compris des études épidémiologiques. Le rapport est disponible à l'adresse : <http://www.gezondheidsraad.nl>

ROYAUME-UNI

Une nouvelle agence pour la santé a été officiellement créée le 1^{er} avril 2003, elle incorpore le National Radiological Protection Board (NRPB). Baptisée Health Protection Agency (HPA), cette agence sera responsable des risques chimiques, biologiques, ainsi que des risques liés aux rayonnements ionisants et non ionisants. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse : <http://www.hpa.org.uk/>

Le programme de recherche MTHR (Mobile Telecommunications and Health Research Programme) a également annoncé des moyens financiers

Diamant Building
80 Boulevard A.Reyers
B-1030 Bruxelles,
Belgique

Telephone +32 2 706 8567
Fax +32 2 706 8569



supplémentaires pour différents nouveaux projets, y compris une étude épidémiologique sur les leucémies de la petite enfance, et d'autres cancers qui touchent les personnes habitant à proximité de stations de base de téléphonie mobile. L'étude épidémiologique entend se pencher sur les inquiétudes du public sur les risques éventuels pour la santé engendrés par une exposition aux émissions émanant des stations de base. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse : <http://www.mthr.org.uk/index.htm>

L'agence de radiocommunications (RA) a également publié récemment les résultats d'un audit sur les niveaux d'émissions des stations de base de téléphonie mobile. La RA a contrôlé 109 sites à travers le Royaume-Uni, en ce y compris 82 écoles et 27 hôpitaux. Cet audit a révélé que les niveaux des champs EM varient entre 1/731 et 1/19,907,515 des limites d'exposition internationales. Les résultats de la RA peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.radio.gov.uk>

ASIE

AUSTRALIE

L'autorité australienne des communications (ACA) a annoncé l'introduction de nouvelles réglementations qui sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2003, fixant des limites pour l'exposition humaine aux champs électromagnétiques. Les réglementations s'appliquent à tous les transmetteurs mobiles, tels que les jouets avec commande à distance, les walkies-talkies et les postes émetteur-récepteur manuels, ainsi qu'aux installations de radiocommunications, comme les pylônes de transmission et les stations de radio amateur. Les nouvelles réglementations souscrivent aux limites fixées dans

une norme élaborée par l'Australian Radiation Protection and Nuclear Safety Agency (ARPANSA). De plus amples informations sont disponibles sur le site : http://www.aca.gov.au/aca_home/media_releases/media_enquiries/2003/03-07.htm

HONG KONG

De nouvelles réglementations exigeant la mention des valeurs DAS sont en application à Hong Kong depuis le 1^{er} avril à Hong Kong. Elles stipulent que tous les téléphones mobiles soumis à l'homologation réglementaire doivent être accompagnés d'informations sur le DAS. Le site web de l'OFTA a également été mis à jour, afin de fournir des informations sur les téléphones mobiles et les questions de santé aux consommateurs, ainsi qu'une liste des valeurs de DAS pour les téléphones soumis à l'homologation conformément au nouveau système. De plus amples informations sont disponibles sur le site web de l'OFTA : <http://www.ofta.gov.hk/tec/information-notes/in42303.html>

MALAISIE

La conférence de l'ICNIR (International Conference on Non-Ionizing Radiation) qui était programmée du 14 au 17 avril 2003 a été reportée du 20 au 23 octobre. La conférence est organisée conjointement par le Ministère de la Santé malais, la Malaysia Communication and Multimedia Commission (MCMC), la Malaysia Energy Commission (MEC) et la Universiti Tenaga Nasional (UNITEN). Elle a pour objectif de sensibiliser davantage le public aux questions relatives aux rayonnements non ionisants. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse : <http://www.uniten.edu.my/go/icnir2003/>

INTERNATIONAL

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a organisé, en collaboration avec la Commission européenne, une conférence sur le Principe de Précaution au Luxembourg du 24 au 26 février. La conférence a été suivie par un workshop rassemblant environ 30 experts internationaux dans le domaine des champs EM, dans le but de fournir une série de contributions à prendre en compte par l'OMS pour la mise à jour de son rapport de position. Des copies des présentations de la conférence sont disponibles à l'adresse : http://europa.eu.int/comm/health/ph_determinants/environment/EMF/conf_february_2003_en.htm

Qu'est-ce que le MMF?

Le MMF est une association internationale de fabricants d'équipements de radio-communications, qui compte parmi ses adhérents Alcatel, Ericsson, Mitsubishi Electric, Motorola, Nokia, Panasonic, Philips, Sagem, Siemens et Sony Ericsson.

Le MMF a été constitué en 1998 dans le but de financer conjointement des projets de recherche, ainsi que de collaborer en matière de normes, de problèmes de réglementation et d'activités de communication relatives à la santé en relation avec la téléphonie mobile.

Contact

Vous pouvez nous contacter par courrier, téléphone ou télécopieur :

Courriel:

michael.milligan@mmfai.org

Phone: +32 2 706 8567

Fax: +32 2 706 8569

Déni de responsabilité

Les vues exprimées sur les sites Internet répertoriés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du MMF.